



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à utiliser des EPI sur des sites **NON** équipés (**pas** de ligne de vie ni de points d'ancrages à demeure)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail) - Maîtrise de la langue française.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 j

- La Prévention - Les Statistiques - L'évaluation des risques.
- Approche réglementaire du Travail en hauteur.
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes.
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.

Formation pratique: 1.5 j

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Sécurisation d'échelle mobile pour l'utiliser comme moyen d'accès (contrôle visuel et norme afférente)
- Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- Déplacements horizontaux et verticaux,
- Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et /ou rigides
- Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Connaître la réglementation relative au travail en hauteur.

Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation.

Maîtriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique toiture terrasse et pente
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.